

Rapport d'activité 2013

Introduction

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers « Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », conformément à la méthode adoptée et éprouvée, nous vous proposons un « rapport d'activité 2013 », d'après un plan calqué sur les trois buts définis par nos statuts.

Il demeure « le regard » de l'ensemble du CA de « LAPSAT » sur l'exercice écoulé.

Quelques considérations générales quant au fonctionnement de notre association.

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2013 : le 24 août, pour délibérer, une fois de plus, sur les décisions devant être mises en œuvre eut égard notre recours rejeté par le Tribunal Administratif de CAEN, face au permis de construire accordé à la SCCV Le Prieuré; puis le 26 octobre, à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire, en cette circonstance ont été élus : M. Valery COLOMBEL Vice-président (comme Mme Anne-Marie ROUY), Mme Virginie COLOMBEL-PIMORE Secrétaire et Mme Dominique PETIOT Secrétaire-adjoint. Nos statuts prévoient au moins 3 réunions de CA par exercice, et nous n'y avons donc pas satisfait pour l'exercice 2013, la gestion collégiale, via de nombreux échanges par courriels et téléphone, entre les membres élus du CA demeure, malgré tout, une règle absolue du fonctionnement de « LAPSAT ».

A fin décembre, le nombre d'adhérents à « LAPSAT » était de 56 (-5, soit 8,2%) par rapport à 2012 auxquels il faut ajouter 7 membres d'Honneur, les 2 membres de Droit et 1 membre, invité soit 66 « Amis ».

Par rapport à l'exercice précédent (66 adhérents), nous régressons de 5 (8,2%) avec les mouvements suivants : 11 « départs », (-17%), 5 nouveaux « Amis » (+8%), un « retour » (+2%). Les facteurs économiques et environnementaux demeurent négatifs, mais nous conservons un niveau fort honorable. Nous ne parvenons toujours pas à rendre attractif notre qualité « d'intérêt général », c'est pourtant un enjeu essentiel pour concrétiser nos objectifs ; notre communication externe n'a toujours pas trouvé la bonne configuration pour y satisfaire.

Pour information, à ce jour pour l'exercice 2014, nous n'en sommes qu'à : **58** adhésions.

Les finances de « LAPSAT » démontrent qu'en 2013, nous avons poursuivi, et « fermé », les deux grands engagements « ouverts » en 2012 : la défense du Prieuré et le chantier des peintures murales. Le rapport financier montre, pour l'exercice 2013, et pour la seconde fois consécutive, un résultat **négatif** de **-778,84€** (pour mémoire : **-2226,79€** en 2012, **2020,36€** en 2011, **1111,03 €** en 2010 et **1889,37 €** en 2009).

Le ratio produit cotisations/adhérent progresse de 13,5%, 44,76€ au lieu de 39,43€ en 2012

Le Rapport Financier concrétise le dévouement si consciencieux de nos Trésoriers, Messieurs MESPREUVE Francis et HARDUIN-AUBERVILLE Nicolas (cf. Rapport Financier), ainsi que l'action de supervision et de conseils de Mme MICHAUX que nous ne remercierons jamais assez.

Le chantier des peintures murales a pu trouver sa conclusion heureuse et très satisfaisante en décembre 2013, ce qui nous conduit à réitérer notre reconnaissance à :

- ✚ Mme Nicole AMELINE, Députée du Calvados, pour la subvention exceptionnelle de fonctionnement (de 2000€), reçue grâce à son intervention.
- ✚ M. et Mme CHANSON pour leur don important, au profit exclusif de ce chantier.
- ✚ Aux élus de notre commune qui ont accordé leur confiance à « LAPSAT » pour cette belle opération, puisse-t-elle en appeler d'autres !

En 2013, « LAPSAT » n'a pas encore su imaginer les temps associatifs de convivialité si salutaires à l'épanouissement de toute association, en dehors du verre de l'amitié à l'issue de notre AG du 26 octobre 2013.

1. Contribuer à la restauration, la mise en valeur, la défense environnementale et le rayonnement de l'ensemble architectural.

1.1 Contribuer à la restauration :

1.1.1 Les ruines de l'église paroissiale & La tour du clocher:

Les remarques, (cf. Rapport d'activités 2011&2012), relatives au chantier de « réparation/cristallisation » des ruines et du clocher de l'église paroissiale, ne sont toujours pas caduques :

- ✚ des éléments de maçonnerie qui se délitent suite aux effets du gel...
- ✚ ça et là, de la végétation qui s'installe de nouveau, par exemple sur la tour du clocher.
- ✚ La descente du paratonnerre, très oxydée.

Malgré nos sollicitations, très respectueuses, auprès de l'INRAP, le rapport de l'étude archéologique du bâti effectuée par M. François DELAHAYE de l'INRAP, est toujours en attente, par suite, notamment, d'une indisponibilité prolongée de M. DELAHAYE.

La situation du dépôt de lapidaires (en vrac à l'extérieur auprès des Services Techniques), évoquée en 2011&2012, n'a pas évolué, ce que nous ne pouvons que regretter.

Nous réitérons également ce que nous avons déjà signalé, à savoir :

- Dans l'escalier de la crypte, une partie du linteau et du plafond (correspondant au sol du chœur de l'église) se délite (fissures), avec même des infiltrations.
- La gestion des pigeons qui dégradent et souillent d'une façon intolérable l'ensemble du site, il faut, par exemple, souvent risquer de mettre les mains dans les fientes pour ouvrir les abattants de l'accès à la crypte, c'est un problème d'hygiène qui n'est pas anecdotique.
- Sans oublier le sol des ruines recouvert de graviers, peut confortable à fouler, et de surcroît très bruyant dès qu'il y a une dizaine de personnes en même temps...

1.1.2 La chapelle prieurale et sa crypte:

Cf. les Rapport d'activités précédents (2011&2012), à fin décembre 2013 nous avons pu goûter les fruits de nos engagements concernant les peintures murales de la chapelle. Mme BLONDAUX, restauratrice, et son collègue historien de l'art, M. Vincent JUHEL sont intervenus en septembre 2013 pour la restitution sur toile, à l'échelle 1, des décors muraux relevés par leurs soins dans la chapelle, et ils ont rédigé, et livré en décembre, leur rapport conjoint qui expose le résultat scientifique de leurs recherches. Comme nous nous y étions engagés avec la Commune nous avons réglé fin 2013, notre part contributive de 4330€, soit la moitié du coût HT du chantier (cf. notre Rapport Financier 2012, cette somme était déjà couverte et réservée avec pour mémoire, l'intégralité des 2000€ de la subvention exceptionnelle de fonctionnement déjà évoquée, 1500€ des fonds propres de « LAPSAT », et 830€ de « dons affectés » recueillis).

Depuis le début de ce chantier, jusqu'au 03 février 2014, l'usage des deux grandes portes entre la chapelle et les ruines de l'église, n'était plus possible du fait de la présence de la toile qui y était fixée de façon précaire ; « LAPSAT » a déplacé la toile le 03 février 2014 pour l'installer devant le mur sud, sans le toucher.

Nous avons ainsi recouvré la possibilité de communiquer via les deux grandes portes, bien que celles-ci soient en très mauvais état (bois très abimé, gonds, joint inexistant autour du bâti des portes, d'où courants d'air, humidité insectes) le linteau de pierres tombe en morceaux....

Depuis août 2013, la Commune dispose d'une demande écrite de M. le Curé, ainsi que d'un devis correspondant (200€ du 19/09/2013), pour la remise en état de la statue de st. Arnoul (doigts main gauche cassés) ; en août 2014, malgré de nombreuses demandes, cette statue n'est pas encore restaurée avec un risque de dégradations supplémentaires au niveau de la main.

La charpente de la chapelle devrait être contrôlée par les Services de M. l'Architecte des Bâtiments de France (STAP), il y a visuellement des « anomalies » apparentes.

1.1.3 Le Prieuré :

Comme suite aux précédents rapports d'activité de 2011&2012 dont nous redonnons une brève chronologie :

- Monsieur le Maire a signé le 02 juillet 2012, un arrêté de permis de construire pour 5 immeubles (c'est la 6^{ème} version du projet), malgré les demandes de sursis à statuer de « LAPSAT » et du « Village Normand » (20 copropriétaires).
- Le 30 juillet 2012, nous avons été reçus et écoutés par Monsieur le Commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique relative au PLUI : dans son rapport et ses conclusions (pages 54/114) référencées T/C2, il expose des dispositions allant tout à fait dans le sens de nos préoccupations et demandes, elles « contrarient » de facto le projet des 5 immeubles.
- « LAPSAT » et le « Village Normand » ont décidé, chacun pour ce qui les concerne, de prendre un avocat distinct et de formuler un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ; choses faites à fin août 2012. « LAPSAT » ne recevra pas de réponse, pour le « Village Normand » ce sera une réponse négative.
- De ce fait, « LAPSAT » et le « Village Normand » ont présenté, chacun pour ce qui les concerne, avant fin décembre 2012, une requête pour annulation du permis de construire auprès du Tribunal Administratif de CAEN.
 - Pour 2012, « LAPSAT » a réglé 2518,97€ d'honoraires à Maître GORAND.

En août 2013, nous avons reçu le jugement du Tribunal Administratif de CAEN qui rejette notre requête et nous condamne à verser 500€ de dommages à la Commune de SAINT-ARNOULT et 500€ de dommages à la SCCV du Prieuré. La requête du « Village Normand » a connu un jugement similaire.

Bien que notre avocat considère qu'il y a vraiment les arguments nécessaires dans les attendus du jugement pour interjeter en Appel.

Etant entendu :

- ✚ Qu'à fin juillet 2013, ce dossier nous coûte 4210,41€ d'honoraires et 1000€ de dommages, soit au total 5210,41€.
 - La Commune a, immédiatement, réclamé le versement des 500€ de dommages, ce dont nous nous sommes acquittés le 24 août 2013.
 - La SCCV, à ce jour en août 2014, n'a toujours pas demandé ses 500€ de dommages, mais les provisions sont passées.
- ✚ Que pour aller en « Appel » nous avons un devis d'honoraires de 2000€ et un risque de 2000€ de dommages, soit un budget potentiel nécessaire de 4000€.
- ✚ Que nous sommes engagés dans cette action depuis 2005,
- ✚ Que toutes nos actions ont été soutenues et « validées » par les différentes associations ou fédérations avec lesquelles nous sommes affiliés ou en lien et notamment la Fédération « Patrimoine Environnement ».
- ✚ Lors du Conseil d'Administration du 26 août 2013, les membres élus, à la majorité moins une voix contre, ont décidé avec regret, de ne pas faire appel de la décision de justice, estimant que :

- Les probabilités d'être entendus favorablement en appel sont jugées faibles.

- L'état des finances de « LAPSAT » permettrait de poursuivre le recours mais obligerait durant cette période à limiter fortement nos autres actions : 5210,41 € ont été engagés à ce jour.

- La Commune pourrait déplorer que « LAPSAT » mobilise ses ressources à des fins juridiques contre le projet immobilier ; de plus, nous notons, qu'aujourd'hui, les résultats de ce premier jugement sont très largement partagés par la Commune.

- Il s'ensuivrait deux années supplémentaires, durant lesquelles « LAPSAT » n'aurait aucune possibilité d'action du fait de l'attitude de « blocage », déjà mise en œuvre par la Commune.

- « LAPSAT » a également d'autres missions pour contribuer au rayonnement et à la vie du site.

- Les habitants de St Arnould dont les riverains, hormis ceux du « Village Normand » pour leurs raisons propres, ne se sont guère mobilisés à l'encontre du projet immobilier.

En août 2014, le Prieuré, toujours livré aux intempéries et aux « intrus », continue de se ruiner.

Par devoir, à fin 2013, « LAPSAT » a fermé ce dossier et ne répond plus aux indignations qui se manifestent cependant toujours régulièrement lors des visites.

1.1.4 Les Sources:

Dans ces lieux, rien de nouveau : l'incivisme et les pigeons gâtent toujours autant cet espace si bucolique et fondateur de notre histoire, les efforts des services de la Commune et de quelques membres de « LAPSAT » estompent quelque peu ces « atteintes » récurrentes.

Les pigeons demeurent une nuisance majeure, ils squattent les bâtiments, les souillant ainsi que tous les abords, et donc en premier, lieu les sources. Nous remercions encore les Services Techniques de la Commune qui s'efforcent de minimiser cette colonisation si polluante. Nous sommes toujours convaincus, qu'un équipement de « vidéo protection » serait des plus salubre pour contribuer à la protection du site et à la dissuasion des « mauvaises conduites ».

1.2 Contribuer à la mise en valeur :

- L'action des Services Techniques de la Commune est toujours déterminante pour que le Patrimoine de la Commune offre le meilleur aspect, dès ses abords ; « LAPSAT », par son implication dévouée, y apportant sa modeste contribution. 2013 aura été l'épilogue d'une si belle histoire entre M. et Mme YVER et « la chapelle », une bonne quinzaine d'années d'un dévouement inégalable pour ces lieux ; puis, fin août 2013, contraints par la maladie, ils ont dû se retirer. M. Pierre YVER est depuis décédé (le 05 juin 2014) tandis que Madame Raymonde YVER se remet doucement, chez elle à Touques, d'un accident vasculaire cérébral. Nous leur rendons un vibrant hommage pour leur immense contribution à la vie de « notre Patrimoine ». Il nous faut à présent essayer de pallier leur absence, et ce n'est pas facile, car encore une fois, ils faisaient tant.
- Jusqu'en août 2013, M. et Mme YVER ainsi que Mme GUILBERT, ont encore assuré l'entretien et le fleurissement exclusivement de l'intérieur de la chapelle. « LAPSAT » a continué, tant bien que mal, de veiller sur la crypte et les ruines de l'église (désherbage manuel assidu, notamment). Encore merci aux généreux donateurs qui permettent le fleurissement des lieux.
- Nous nous sommes informés, par courriel du 14/09/2013, auprès du Responsable Régional de l'INRAP, sur la situation du rapport d'étude archéologique du bâti que devait produire Monsieur l'Archéologue, François DELAHAYE ; hélas, à cette période, celui-ci était en arrêt maladie, et il l'était toujours en début 2014. De plus, ce retard est consécutif au fait que M. DELAHAYE au sortir du chantier de SAINT-ARNOULT, a été en missions urgentes sur différents sites (en particulier au Mt. St. Michel). Le rapport sur SAINT-ARNOULT devrait-être sa prochaine production en la matière. La mise en place de panneaux « pédagogiques » facilitant la lecture des lieux doit donc patienter de même que notre projet de restitutions 3D du site, pour lequel l'INRAP marque le plus grand intérêt.

1.3 Contribuer au rayonnement :

- 2013 nous a permis d'accueillir 417 personnes (689 en 2012) soit une moyenne de 786/an depuis le début du suivi en 2006 et un total cumulé de 6290 personnes.
Les principaux « temps » de ces visites ont été:
 - Célébration « Mariale » le 01 mai en soirée, (38 personnes).
 - Pour la seconde édition, encore très « noyée » de « Pierres en Lumières », le 18 mai en soirée, (10 personnes).
 - Célébrations des 13 juillet et 24 août, (23 et 25 personnes).
 - Les portes ouvertes tous les dimanches d'été et jours fériés avec toujours notre insertion dans « les chemins d'Art Sacré »...

- Un groupe d'étudiants en histoire de l'art de Toulouse, le 03 septembre (34 personnes).
- Les journées du Patrimoine, 14 et 15 septembre après-midi (55 visiteurs).

Le 04 mai, comme chaque année, nous avons reçu une vingtaine de jeunes « retraitants » de la Paroisse, avec leurs « accompagnants » pour découvrir les lieux et leur histoire.

Par suite de notre participation à « Pierres en Lumière », pour la seconde fois dans le Calvados, nous sommes restés en dehors de l'opération « Patrimoine de Pays », organisée au mois de juin.

Comme les années précédentes, nous avons contribué à l'organisation et au bon déroulement des différentes célébrations religieuses (prière Mariale, Messes). Lors de la célébration du 13 juillet au soir, avec la participation du Frère J.M. Vianney, du Bec-Hellouin, la bienveillante attention de M. le Maire de SAINT-ARNOULT en Yvelines, nous a donné la joie d'accueillir un reliquaire et la bannière de Saint Arnoul, ceux-ci étaient accompagnés par M. et Mme RIEDER qui ont bien voulu suppléer M. et Mme SOULIÉ empêchés, M. Louis SOULIÉ étant souffrant.

Nous remercions **notre** commune de SAINT-ARNOULT qui, comme les années passées, a pris en charge les dîners de M&Mme RIEDER.

Depuis, M. Louis SOULIÉ nous a quitté le 14 février 2014, nous tenons à souligner ici notre immense gratitude pour son dévouement et son extrême gentillesse, depuis 2005, chaque année, seul ou avec Madame, il convoyait, gracieusement, depuis SAINT-ARNOULT en Yvelines, le Reliquaire et la bannière de st. Arnoul jusqu'à nous et repartait après la Messe.

- La signalisation routière « MH » (3 panneaux actuellement) est toujours insuffisante, la renforcer demeure souhaitable ; merci aux Services Techniques de la Commune pour la remise en place du panneau dans le sens montant de la rue de la Mare.
- Les notices présentant les lieux et les saints sont arrivées à épuisement à fin 2013, la version 2014, actualisée par les soins de « LAPSAT », sera produite par les services communaux que nous remercions par avance et il en sera de même pour le tryptique 2014. Les versions anglaise, allemande et espagnole des notices sont toujours en attente, l'anglaise étant la plus urgente.
- Notre site Internet est mieux actualisé depuis début 2013, mais il faut être encore plus réactif et peut-être trouver un complément « blog » par exemple ; en effet, nous manquons toujours indéniablement de « visibilité »...
- Comme suite à la fin des actions « BTS » depuis 3 ans, nous n'avons pas encore démarché d'autres partenariats, trop accaparés par nos deux « lourds dossiers » exposés supra, mais nous ne devons pas oublier cette « cible » ne serait-ce que pour développer une bonne communication et recherches en mécénat (pour un partenariat en licence professionnelle, par exemple, il faut acquitter 500€ par projet). Nous sommes toujours en excellentes relations avec Mlle Flavie POISSON, qui achève sa formation en Master Professionnel Ingénierie Touristique et Culturelle.
- Nous demeurons en bonnes relations avec la presse locale, « OUEST France » et « Le Pays d'Auge », nous les en remercions, nos marges de progrès en ce domaine, si vitales pour une association comme la nôtre, sont cependant évidentes.
- Pour mémoire, nos synergies avec d'autres associations :
 - « Pays d'Art et d'histoire » (CCI Lisieux, Pays d'Auge Expansion).
 - La Fédération Patrimoine&Environnement (ex FNASSEM), en particulier, dans le cadre de notre dossier « Prieuré ».
 - La Société des Antiquaires de Normandie, l'association le Pays d'Auge, la Société Historique de Lisieux, nous prodiguent toujours leur bienveillant soutien.
 - La Fédération Européenne des Sites Clunisiens, qui espère avec nous que la Commune, propriétaire des lieux, veuille bien postuler pour devenir membre de la Fédération, en tant que site, ce qui permettrait de voir figurer SAINT-

ARNOULT dans **tous** les supports de communication de la dite Fédération, à l'échelle de l'Europe.

- La « SPPEF », Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, doyenne des associations de protection de l'environnement, qui nous a prodigué, elle aussi, des conseils avisés dans le cadre du dossier « Prieuré ».
- « Les Amis de Trouville » et par conséquent « l'Union des Rivages de la Touques », que nous avons rejoints début 2013, et qui nous « guident » avec beaucoup de bienveillance dans nos relations locales, sans oublier leur soutien déterminé auprès de la Fondation de LABRUSSE et en particulier de son Président M. Pierre BRISSON que nous remercions pour la grande sollicitude qu'il témoigne à « LAPSAT ».
- Des liens et contacts sont établis, à l'initiative de M. Hugues de CHARNACÉ, Président de l'association de sauvegarde de l'église de GRANGUES, pour mettre en place une synergie entre « 8 églises du Nord Pays d'Auge » avec d'autres Associations et lieux à proximité : AUBERVILLE, BÉNERVILLE sur Mer, BLONVILLE « Terre », CRESSEVEUILLE, GONNEVILLE sur Mer, GRANGUES, SAINT-ARNOULT, St. VAAST en Auge, et bientôt BRANVILLE à partir de 2014...

2. Favoriser les recherches historiques, archéologiques et ethnographiques de l'ensemble prieural.

- Les travaux de Mlle Amélie PRAT, sur « Cluny en Normandie » réalisés dans le cadre des Masters 1&2 sous la direction de Mme GAZEAU, à l'Université de Caen, n'ont pas été suivis par la communication que nous attendions au profit des « Annales de Normandie » ; Mlle PRAT ayant changé d'orientation, c'est donc Mme GAZEAU qui produira cette « synthèse » lorsqu'elle le pourra ; affaire à suivre dans l'avenir...
- Nous avons déjà exposé, supra, les motifs du retard de la livraison du rapport archéologique de M. François DELAHAYE, ce qui impacte notre projet, déjà exposé en 2011 et 2012, consistant à utiliser les informations recueillies lors de l'étude aux fins de restitutions informatiques en 3D de l'église et du clocher, dans leurs évolutions architecturales respectives, ce projet accueilli très favorablement par l'INRAP, mais aussi par M. le Président de la Fondation de LABRUSSE. Hélas, encore aujourd'hui, en août 2014, nous nous trouvons dans l'impossibilité de présenter un dossier dûment argumenté sur ce projet 3D auprès de la Fondation
- Les fonds iconographiques et bibliographiques se sont enrichis et sont toujours suivis sur deux bases Xls. N'oublions pas le rapport (L. BLONDAUX et V. JUHEL) sur les peintures murales de la chapelle qui s'ajoute à nos bases de connaissances.
- Nous relançons régulièrement Mme Françoise DUTOUR, pour nous fournir des photos des deux tableaux peints par LANGLOIS vers 1840, représentant les ruines de Saint-Arnoul, ils sont à l'hôpital de Pont l'Evêque.
- Le « fonds privé » (propriété du Président) de cartes postales anciennes (environ 135 « cartes postales anciennes ») varie peu.

3. Favoriser la culture issue de la tradition bénédictine.

- Rappel fondamental permanent: « *Nos racines bénédictines clunisiennes, ainsi que notre lien avec des bénédictins d'aujourd'hui, et particulièrement « le Bec Hellouin », sont toujours explicitement exposés auprès de nos visiteurs et dans nos communications; conformément à nos statuts, c'est notre devoir d'en témoigner fidèlement, sans prosélytisme et dans le respect du caractère non confessionnel de « LAPSAT ». »*
 - C'est ainsi qu'en 2013, le F. Jean-Marie Vianney a été délégué pour représenter le Bec pour la Messe du 13 juillet ; « LAPSAT » prenant en charge les déplacements du Frère dont la présence est toujours très appréciée.

- Le « bulletin des Amis du Bec » continue de nous informer, chaque trimestre, de la « vie du Bec ».
- A l'occasion des journées du Patrimoine, le Bec nous a renouvelé le prêt d'une coule (vêtement monastique de chœur) pour habiller « notre mannequin- moine », ainsi que des vêtements liturgiques anciens, de grande qualité, pour exposition lors de ces mêmes journées.
- Pour Noël, le Bec nous a prêté une très belle Crèche africaine.
- Le projet relatif à une expression instrumentale et/ou vocale dans la chapelle en osmose avec le Bec (depuis 2007), commence à poindre.

Conclusions

Pour conclure :

En 2013, « LAPSAT » a consacré beaucoup de moyens (financiers et énergie) pour clore le dossier des « Peintures murales » et celui de « la contestation du permis de construire » ; le premier d'une manière satisfaisante, le second « par défaut ». La cohésion des membres élus du CA ainsi que de tous les membres de « LAPSAT », est demeurée exemplaire et rassurante pour ouvrir un avenir que nous aimerions riche de nouveaux projets qui devront contribuer au rayonnement de ce Patrimoine qui nous passionne tant.